



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
DE LA SANTÉ  
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **SANTEXPO 2024**

## **INFIRMIER : un métier d'avenir**

---

# Evolution de la profession infirmière

---

## L'évolution de la profession est rendue nécessaire du fait d'une convergence de facteurs



le besoin de faire évoluer l'organisation de l'offre de soins pour garantir une plus grande accessibilité



une évolution naturelle de la profession



apporter une réponse à un défi auquel est confronté le système de santé dans son ensemble, celui de l'attractivité des métiers de la santé

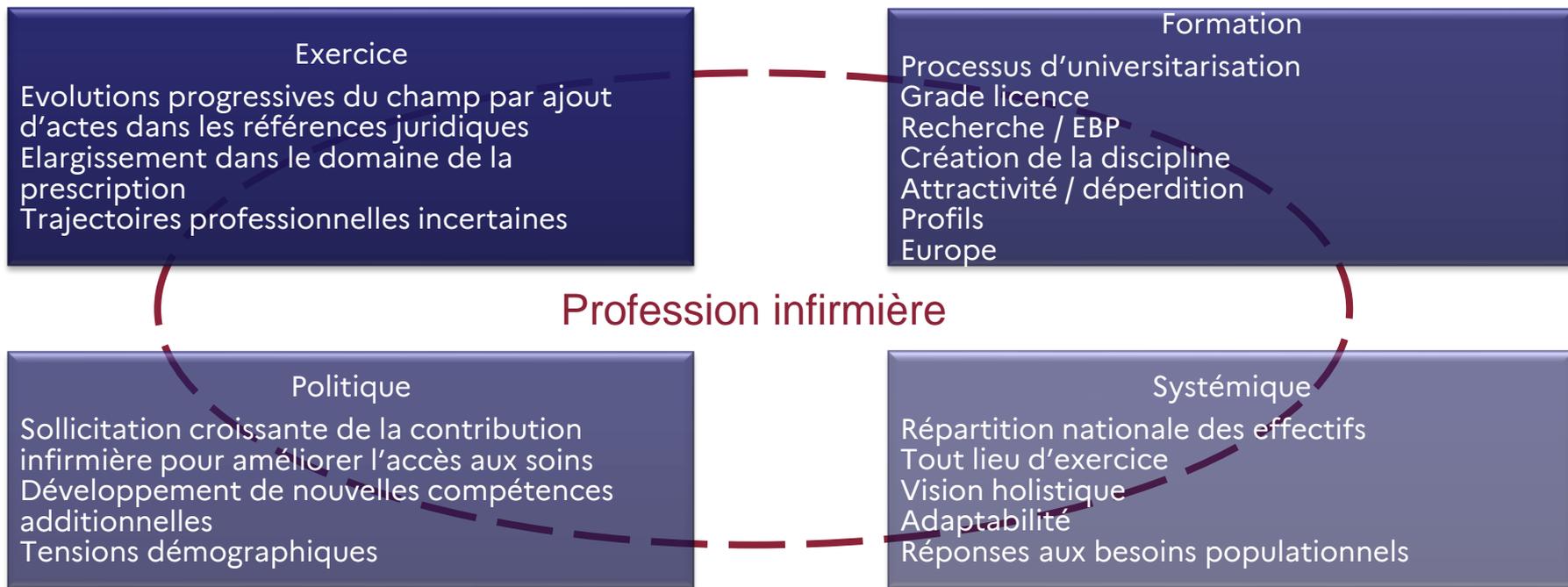


**Refondation de la profession infirmière officialisée par le ministre de la santé et de la prévention il y a 1 an.**

### 3 principaux enjeux :

- Un calendrier très ambitieux
- Une refonte en profondeur des textes juridiques qui définissent l'exercice infirmier
- Une association large des parties prenantes

## Plus concrètement, des repères guidant les travaux



## Positionner l'infirmier sur son champ d'intervention

Dans la prévention et la promotion de la santé

Textes : « Prévention, d'éducation de la santé » (L4311-1), « participation à des actions de prévention, de dépistage » (R4311-1), « soins infirmiers préventifs » (R4311-2), « Formation, éducation, prévention et dépistage, notamment dans le domaine des soins de santé primaires et communautaires » (R4311-15), etc.

Dans l'organisation des parcours de santé et de soins en lien avec le médecin traitant

Textes : Domaine d'activité 6 du référentiel d'activités et de compétences actuel « Coordination et organisation des activités et des soins », notamment : « coordination des activités et suivi du parcours de soins », « planification et organisation de consultations : dossier, traçabilité », etc.



## Utilisation d'une méthodologie basée sur des situations de travail

Collaboration technique avec le  
Conseil national professionnel infirmier (CNP)  
Désignation de plus de 40 personnes qualifiées

22 séances de  
travail  
hebdomadaires  
Entre juin 2023 et  
mai 2024

Situations  
emblématiques

Activités

Soins

Compétences

Critères

Elaboration  
RAC

Elaboration  
RF

# Contexte général de la formation

---

# **Mission d'accompagnement de l'universitarisation des professions de santé**

**Universitariser les filières « paramédicales »**

**3 objectifs :**

1. Intégrer les études des « paramédicaux » post-bac dans un système universitaire LMD avec une diplomation par l'université
2. Développer la formation à la recherche
3. Conférer aux étudiants paramédicaux, des droits identiques à l'ensemble des étudiants

**4 volets :**

diplomation et ingénierie / recherche et encadrement / droits des étudiants / conventionnel

---



GOUVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SANTEXPO 2024**

**Des travaux en cours pour la formation  
pour répondre aux nouvelles ambitions  
de la profession infirmière et aux attentes  
des étudiants**

---

# Refonte du référentiel de formation Infirmier

- Engage des dizaines de milliers d'étudiants, plus de 350 instituts de formation, une quarantaine d'universités et des milliers d'employeurs notamment pour les lieux de stage.
  - Réside dans les larges consultations, l'association des instituts de formation, des universités et des étudiants pour développer de nouveaux enseignements correspondant aux besoins populationnels, avec une pédagogie repensée.
  - Correspond au mouvement d'universitarisation pédagogique.
  - S'inscrit dans un processus complexe, engageant et structurant, co-piloté par la direction générale de l'offre de soins et par la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.
-

# **Un processus collégial et participatif impliquant tous les acteurs, co-piloté par le MTSS et le MESR pour le volet formation**

Comitologie : Comité de Suivi, Groupe de travail Ingénierie pédagogique et Groupes de travail thématiques

- Représentants des IFSI, des universités, des étudiants, de l'ensemble des groupements IFSI/Universités, des employeurs, des ARS, des professionnels infirmiers, des conseils régionaux, des organisations syndicales, des conférences des doyens des UFR de médecine
  - Représentant de la mission universitarisation
  - Contribution d'experts
-

# Cadrage de la réforme

## Engagements pris

- Durée : Maintien à **3 ans** de la durée de la formation
  - Volume horaire : **4600 heures** d'enseignement théorique et clinique *conformément à la Directive 2005/36/CE modifiée*
  - Type de diplôme : Diplôme d'Etat ouvrant droit au grade licence, **délivré par les présidents des universités**
  - Arrêté de formation : élaboration d'un **référentiel de formation moins prescriptif** avec l'identification d'un cadre commun et l'identification d'un cadre personnalisable
-

# Objectifs de la réforme

1. Répondre aux nouvelles compétences attendues des professionnels
  2. Répondre aux aspirations des nouvelles générations en formation
  3. S'inscrire dans le contexte d'universitarisation des formations paramédicales
  4. Maintenir la reconnaissance automatique du diplôme au niveau européen
  5. Ouvrir davantage les droits universitaires aux étudiants infirmiers
  6. Améliorer la qualité de vie des étudiants infirmiers
-

## **Notre cible : une pédagogie repensée**

- Des nouveaux outils d'enseignement
  - Approche programme et compétences
  - Une transformation de la politique de stage
  - De nouveaux enseignements en lien avec les besoins en santé de la population
  - Des enseignements concertés entre institut et université
  - Une initiation à la recherche
- ➔ pour structurer un parcours de formation cohérent et engageant permettant aux apprenants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice du métier infirmier.
-



GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Grandes échéances

---

## Calendrier

**Novembre 2023 – Avril 2024**

Cadrage national du  
référentiel de formation

**Été 2024**

Rédaction des  
textes juridiques  
(arrêté de formation  
et annexe)

**2024 / 2025**

Accréditation des universités et conventionnement  
Région / Institut / Université  
Elaboration de la maquette de formation par chaque  
groupement université / IFSI

**Mai juillet 2024**

Elaboration du  
référentiel de formation

**Automne 2024**

Consultation des  
instances (HCPP,  
CNESER)

**Rentrée 2025 :  
début des  
enseignements**



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
DE LA SANTÉ  
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SANTEXPO 2024**